

Cours 3. L'atelier de l'invention (2) : une fidélité inventive

I – *Esther* ou la fidélité à la lettre ?

Le travail opéré sur la Bible par Racine pour dégager le texte d'*Esther* est marqué par un esprit de fidélité dans l'appropriation, l'adaptation et le traitement. Pour la partie qu'il a conservée du *Livre d'Esther*, dans la version de la Vulgate augmentée des nombreuses additions des Septante, il opère des **coupes** plutôt que des ajouts. La plus considérable de ces coupes aura consisté, on l'a dit, à resserrer l'action sur 24 heures en excluant Esther des trois jours de jeûne et de prière qu'elle impose aux Juifs dans Suse : elle limite sa propre lustration avant l'action à la fameuse prière de l'acte I, sc. IV, démarquée d'une addition des Septante, et à un seul des deux festins qu'elle offrait dans la Bible à Assuérus. Et, synthèse du processus d'édulcoration et de resserrement, l'**exposition** par Esther des événements survenus avant que ne débute l'action constitue un condensé à la fois fidèle et légèrement épuré des récits de la Bible concernant notamment la répudiation de Vasthi. Enfin, il a unifié le **dénouement** : dans la Bible, Esther obtient d'abord la condamnation d'Aman à la place de Mardochée, qui reçoit les fonctions du condamné (*i.e.* l'anneau du roi) et Esther la maison de celui-ci. Si elle a obtenu verbalement la vie sauve pour elle et son peuple, Esther pourtant revient à la charge une seconde fois auprès d'Assuérus pour obtenir de lui l'abolition du décret d'extermination des Juifs et son remplacement par le droit pour eux d'exterminer ceux qui voudraient les attaquer :

³ Esther n'étant pas encore contente, alla se jeter aux pieds du roi, et le conjura avec larmes d'arrêter les mauvais effets de l'entreprise pleine de malice qu'Aman, fils d'Agag, avait formée pour perdre les Juifs. (Sacy, VIII, 3)

Racine a sagement réuni les deux requêtes en passant sous silence ce que la seconde avait de potentiellement brutal et en évoquant par deux vers allusifs seulement (1186-1187) l'institution de la fête des Purim qui en est sortie et qui occupe une douzaine de versets dans le texte original (IX, 20-32). Mais, par un scrupule de fidélité à l'architecture du texte sacré, il a tenu à conserver un semblant de scission entre les deux prières et les deux décisions, en accordant quatre vers, après les effusions, à l'annonce de l'édit annulant la persécution des Juifs. Sauf qu'au lieu d'Esther, c'est Mardochée qui en prend l'initiative :

MARDOCHEE : — Roi, qu'à jamais le Ciel prenne soin de vos jours !
Le péril des Juifs presse et veut un prompt secours.

ASSUERUS : — Oui, je t'entends. Allons, par des ordres contraires,
Révoquer d'un méchant les ordres sanguinaires.

(III, VIII, v. 1194-1196)

On voit que les effets de condensation et de réduction qui ont présidé à son adaptation du *Livre d'Esther* ont été pratiqués par Racine avec un respect attentif de l'original, qui l'amène aussi à insérer dans la portion de récit conservée quelque chose de l'esprit et de la lettre des parties sacrifiées.

Ainsi a-t-il transposé sur le cadavre d'Aman déchiré par le peuple l'esprit de violence qui anime la fin du récit dans l'Écriture sainte, alors que rien de tel n'est dit dans la Bible :

Seigneur, le traître est expiré,
Par le peuple en fureur à moitié déchiré.
On traîne, on va donner en spectacle funeste
De son corps tout sanglant le misérable reste. (v. 1190-1193)

Faute de pouvoir faire droit à la partie du texte omise, il aura tenu à en conserver du moins une teinte, projetée par équivalence sur le dénouement de la part du récit qu'il traitait. De même a-t-il condensé dans une des strophes du chœur final (v. 1214-1220) l'argumentation développée plus longuement dans le rescrit d'Assuérus pour expliquer qu'après avoir décrété le carnage des Juifs, il armait leur main contre leurs ennemis. Ce sont là des conformités d'équivalence, où condensation et édulcoration combinent leurs effets.

Mais pour en revenir à la partie du récit qu'il a choisi de traiter, et même de paraphraser, il en respecte non seulement l'architecture et la dynamique, mais à de multiples reprises **la lettre même du texte**, au point qu'on peut supposer qu'il aura fait de plusieurs passages de la traduction de Sacy la matière du brouillon en prose qui chez lui préluait à la rédaction des vers — il menait ainsi son travail de rédaction en deux étapes, prosaïque d'abord puis poétique.

— Ainsi, par exemple, l'argumentation de Mardochée pour décider Esther à braver l'interdit de paraître devant Assuérus sans avoir été mandée : « Et qui sait si ce n'est point pour cela même que vous avez été élevée à la dignité royale, afin d'être en état d'agir dans une occasion comme celle-ci ? » (Sacy IV, 14) devient : « Et qui sait, lorsqu'au trône il [Dieu] conduisit vos pas, Si pour sauver son peuple, il ne vous gardait pas ? » (I, III, v. 211-212)

— Ou encore : « Quoique j'aie tous ces avantages, je croirai n'avoir rien, tant que je verrai le Juif Mardochée demeurer assis devant la porte du palais du roi. » (Sacy, V, 13) devient : « Et toute ma grandeur me devient insipide, Tandis que le soleil éclaire ce perfide. » (II, I, v. 461-462).

Plus largement, ce souci de fidélité presque à la lettre se retrouve dans les différentes dimensions de son travail d'adaptation :

— en matière de **dramaturgie**, il a scrupuleusement imité, quelque artificiel qu'il pût sembler, le quiproquo de la question posée par Assuérus à Aman sur la manière d'honorer Mardochée sans le nommer :

Aman étant entré, le roi lui dit : Que doit-on faire pour honorer un homme que le roi désire de combler d'honneur ? Aman pensant en lui-même, et s'imaginant que le roi n'en voulait point honorer d'autre que lui, lui répondit (etc.) Sacy, VI, 4

Il a même fait droit, avec l'aide des didascalies, au spectacle de l'évanouissement d'Esther tel que le décrivait la Septante, en dépit des préventions de l'aristotélisme envers tout effet spectaculaire (*Esther*, II, VII, v. 631-635) :

Elle prit deux de ses suivantes, & s'appuyoit sur une, comme ne pouvant soutenir son corps, à cause de son extrême délicatesse. 7. L'autre suivoit sa maîtresse portant sa robe qui traînoit à terre. [...] Et ayant passé de fuite par toutes les portes, elles se présentèrent devant le Roi au lieu où il étoit assis sur son trône avec une magnificence royale, tout brillant d'or et de pierres précieuses et il étoit terrible à voir. Aussitôt qu'il eut levé la tête, et qu'il l'eut aperçue, la fureur dont il étoit saisi paraissant au dehors par ses yeux étincelants, la Reine tomba comme évanouie, et la couleur de son teint se changeant en une pâleur. Elle laissa tomber sa tête sur la fille qui la soutenait. Sacy, XV, 7-10

— en matière de **caractères et de conduite des personnages**, celui d'Aman est rigoureusement conforme à son modèle biblique. Racine prend soin de ne rapporter pas sa haine pour Mardochée à ses origines amalécites (en dépit d'une brève allusion au v.885), mais à son « ambition extraordinaire » traversée par l'échec du complot des deux eunuques (repris aux éclaircissements de Sacy sur le verset II 21, p. 419) et à son orgueil irrité par le refus de Mardochée de fléchir les genoux devant lui, à quoi le texte sacré rapporte son intention de perdre tous les Juifs :

5. Aman, ayant reçu cet avis, et reconnu que Mardochée ne fléchissait point les genoux devant lui, et ne l'adorait point, entra dans une grande colère. 6. Et il compta pour rien de se venger seulement de Mardochée, car il avait appris qu'il était du peuple juif, et il voulut de plus perdre toute la nation des Juifs qui étaient dans le royaume d'Assuérus. Trad. Sacy, III 5-6

Réciproquement, le caractère et le rôle de Mardochée a été tout entier tiré du texte biblique, éclairé par les observations de Sacy : son omniprésence tout au long du récit, où il guide sa fille adoptive lorsqu'elle est candidate à la couronne, en lui intimant de ne pas dévoiler ses origines pour ne pas être dévaluée par rapport aux Persanes ; son espoir que cette promotion sera favorable au peuple juif ; sa constante présence à la porte du Palais pour veiller sur elle, où il découvre le complot contre Assuérus ; son refus de fléchir le genou en signe d'adoration devant Aman (« Il n'y avait que Mardochée qui ne fléchissait point les genoux devant lui et qui ne l'adorait point », III. 3), que traduit chez Racine la formule d'« impiété servile » (v. 430). En attribuant à Mardochée un rôle de guide du peuple juif et en suggérant la promotion d'Esther comme un plan concerté par lui, Racine ne faisait que tirer des données de la Bible et de ses commentateurs un caractère de chef, de nouveau Moïse, sans trahir la leçon du texte ni avoir besoin d'y ajouter : la chose s'y lisait en creux. Que les commentateurs aient déduit que sa posture à la porte du Palais faisait de Mardochée un courtisan de haut rang n'interdisait pas de le considérer comme un esclave — ce que fait Racine pour augmenter l'effet de contraste entre apparences et réalité (v. 417).

— en matière **rhétorique et poétique**, enfin, les chœurs et certains passages du texte sont un tissage de citations bibliques imitées à la lettre et fusionnées. Ainsi la prière d'Esther (I, iv) constitue une paraphrase parfois fidèle au mot près des Additions des Septante (Sacy XIV). Dès la première tirade du texte (d'Elise à Esther), le récit commence par une paraphrase rapide d'Isaïe (XL,1-10) sur la délivrance du peuple juif ; on rencontre aussi dans cette tirade des formules comme « Lève-toi », v.16, « Dieu des armées », v. 20, le « cri du peuple mont[é] jusqu'à [Dieu] », v. 23. Ou une formule stéréotypée comme « Dieu tient le cœur des rois dans ses mains puissantes » (I, I, v.67), tiré des *Proverbes* (XXI, 1) qui se trouve reprise en II, VIII, v.734 : « Le cœur des rois est ainsi dans ta main ! ». ces citations imprègnent le récit biblique, violent et anecdotique, d'un encens et d'une spiritualité allégoriques qui l'élèvent sans le trahir : comme si les parties lyriques ne faisaient qu'opérer une exégèse lyrique au lieu d'être intellectuelle — mais pénétrée de la même vigueur d'inspiration qui doit animer l'exégète pour le rendre perspicace. Il y a là une fidélité de transposition, d'équivalence, qui calque le rapport du texte tragique au chant sur le modèle du rapport entre la lettre du texte sacré et son interprétation mystique. Dans ce domaine, il faut

cependant ajouter la médiation de la tragédie sacrée de la Renaissance : trop de passages des *Psaumes* choisis par Racine pour les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* l'avaient déjà été par Robert Garnier dans *Les Juives* (1583) pour qu'on limite ces rencontres à des coïncidences.

Enfin, cette fidélité d'âme se manifeste tout aussi bien sous la forme plus triviale de **traits de détail** frappants, fidèlement rapportés et cités :

— certains sont hardis, voire peu séants, mais expressifs et pittoresques : Mardochée apprenant la décision royale de massacrer les Juifs « déchira ses vêtements, se revêtit d'un sac, et se couvrit la tête de cendres » dit la Bible. « Mais d'où vient cet air sombre, et ce cilice affreux, Et cette cendre enfin qui couvre vos cheveux ? » lit-on dans *Esther* (I, III, 159-160). Et plus loin, insistant : « Je l'ai trouvé couvert d'une affreuse poussière, Revêtu de lambeaux, tout pâle ; mais son œil Conservait sous la cendre encor le même orgueil. » (II, I, v. 438-440). Ou encore, archaïque et exotique, l'usage du mot « frère » pour désigner l'époux, quand Assuérus rassure Esther se pâmant : « Esther, que craignez-vous ? Suis-je pas votre frère ? » (II, VII, v. 637) d'après la Vulgate : « Qu'avez-vous, Esther ? je suis votre Frère, ne craignez point ». (Sacy, XV, 11-14) ;

— d'autres traits sont sublimes par leur naïveté : « Que voulez-vous, reine Esther ? que demandez-vous ? Quand vous me demanderiez la moitié de mon royaume, je vous la donnerais » (Sacy, V, 3) est transposé directement : « Du cœur d'Assuérus souveraine maîtresse, Éprouvez seulement son ardente amitié. Faut-il de mes États vous donner la moitié ? » (II, VII, 658-660). Le trait était triplé dans la Bible : répété lors du premier festin, repris lors du second. Racine l'a de même fidèlement réitéré à l'acte suivant de sa tragédie (III, IV, v. 1023-25) ;

— le même effet de sublime est tiré de certaines images émouvantes enveloppant l'expression de la divine Providence, directement transposées du récit biblique. Ainsi les vers du chœur sur la douceur des rois : « Dieu, notre Dieu sans doute a versé dans son cœur Cet esprit de douceur » (II, VIII, v. 725-726) sont tirés au mot près du récit biblique : « En même temps, Dieu changea le cœur du roi, et il lui inspira de la douceur » (Sacy XV, 11).

— enfin, certains traits de détail sont exploités et même sollicités pour leur efficacité dramatique, comme celui du *songe* que Racine a emprunté à la mention rapide et neutre de l'insomnie d'Assuérus rapidement évoquée dans la Bible (« Le roi passa cette nuit-là sans dormir », Sacy, VI, 1) : il en tire la valeur expressive du « noir chagrin » d'un monarque assailli par « quelque songe effrayant » (II, I, v. 383-384) dont il fait un songe prémonitoire (v. 709) et d'interprétation assez ambiguë pour précipiter Aman vers son destin (III, III, v. 921-925).

Tout cela révèle un paraphraste scrupuleux dont le scrupule n'interdit pas l'inventivité, mais d'une manière surtout déductive : il déduit de la narration son architecture dramatique et du récit historique et fabuleux sa portée allégorique et spirituelle. *Athalie*, fondée sur un récit tout à fait succinct et lacunaire, le contraindra à procéder beaucoup plus par induction.

II – *Athalie* ou la fidélité par l'esprit ?

Certes, le traitement du sujet d'*Athalie* ne manifeste pas, de prime abord, une divergence d'optique fondamentale avec la méthode d'invention d'*Esther* : la fidélité dans l'imitation y fait également office de principe de composition. Un calcul discutable comme toutes les statistiques a établi à 12% le nombre de vers de la pièce citant directement la Bible, chiffre qui monte à 42% si on y ajoute les références par allusion (Gilles Ernst). L'invention de Salomith, pour occuper le rôle du coryphée, et celle d'Abner (nom d'un officier du temps de David, dans 2 Samuel 3) pour faire lien entre le Temple et le Palais, n'apportent de modifications que périphériques à la distribution. L'Abner biblique prenait d'abord le parti du fils de Saül Ishboshet, le parti de la légitimité dynastique, avant de passer du côté de David, celui de la légitimité selon la Providence et les desseins de Dieu. Racine a aussi enrichi l'histoire de motifs dramatiques et esthétiques annexes, qui y jouent un rôle effectif : le songe d'Athalie, plus inspiré de la tradition des songes tragiques que bibliques, notamment celui d'Hérode dans la *Marianne* de Tristan, et la prophétie de Joad, justifiée par la Préface de la pièce. Le face-à-face d'Athalie avec Joas est peut-être redevable à une tradition remontant à une scène fameuse de la tragédie d'Euripide *Ion*, croisant elle aussi intrigue politique et Fable religieuse, qui avait inauguré ce motif devenu canonique et souvent utilisé pour ses effets saisissants : la confrontation de deux personnages qui ignorent leurs liens de sang dont le spectateur, lui, est informé. Enfin l'équivoque sur le trésor caché dans le Temple, qui renoue avec l'effet du quiproquo permettant l'élévation de Mardochée et l'humiliation d'Aman dans *Esther*, constitue un ajout à la lettre des Écritures, tout comme la marque du couteau qui frappa Joas, dans la tradition bien profane, elle, des reconnaissances du roman et du théâtre anciens. Mais tous ces ajouts ne visent qu'à fluidifier le récit biblique et seraient de peu d'effet sur la fidélité de l'imitation créatrice, n'étaient deux traits qui la modifient en profondeur.

L'un tient à l'économie dramatique et procède des exigences du genre tragique dans lequel est versé le récit biblique : c'est l'apparition d'Athalie dans le Temple durant l'acte II, sa rencontre avec Eliacin et le récit de son songe, emblème du rôle qu'elle joue dans l'action que doit normalement conduire Joad seul. Par le renversement ou du moins le partage de l'initiative, qui passe de lui à Athalie mue par son cauchemar récurrent qui la bouleverse, l'action de Joad devient réaction ou du moins interaction et l'axe de la pièce pivote. S'en déduit la promotion de Mathan, à peine évoqué dans le récit biblique, et promu dans la tragédie en double agissant d'Athalie et en frère jumeau d'Aman : il maintient durant l'acte III, au nœud du conflit, la pression d'Athalie sur Joad pour donner du ressort à la crise qui se déroule toute dans le Temple et dont l'un des partis qui la nouent et la portent pourrait sans cela manquer d'incarnation.

Et puis, outre cette modification radicale de la dramaturgie, qui sera examinée plus en détail dans un autre temps, l'autre élément qui pourrait avoir modifié le principe d'imitation, c'est la multiplication des sources, puisque Racine pouvait trouver quatre versions majeures du récit biblique qu'il promouvait en action dramatique : la version du *Livre des Rois*, celle des *Chroniques*, celle de Flavius Josèphe dans ses *Antiquités judaïques* (1^{er} s.) et celle de Bossuet dans son *Histoire universelle* (1681). Il ne s'agit pourtant pas là de variations bien significatives : le caractère sacré du texte fait qu'il demeure assez semblable d'une version à l'autre. Et d'autant plus que la part que Racine sollicite tient à très peu de chose, à peine quelques lignes ou versets.

Voici, hormis les généalogies et mariages ayant abouti aux massacres croisés qui précèdent l'action tragique, ce qu'il pouvait trouver pour fournir les cinq actes de sa tragédie : après avoir rappelé en trois versets la situation généalogique et politique antérieure, le *Livre des Rois* ajoute que :

4. La septième année Joïada envoya quérir les centeniers & les soldats. Il les fit entrer dans le temple du Seigneur, & fit un traité avec eux, & leur fit prêter le serment dans la maison du Seigneur, en leur montrant le fils du roy. 5. Et il leur donna cet ordre. Voici ce que vous devez faire.

Suivent les indications sur l'aspect militaire de la lutte qui s'annonce, la mobilisation et le partage en trois des troupes.

12. Il leur présenta ensuite le fils du roy, & mit sur sa tête le diadème, & entre ses mains le livre de la Loy. Ils rétablirent Roy, ils le sacrèrent, frappant des mains ils crièrent : Vive le roy. 13. Athalie entendit le bruit du peuple qui accouroit, & entrant parmi foule dans le temple du Seigneur, 14. elle vit le roy assis sur son trône selon la coutume, & les chantres & les trompettes auprès de luy, & tout le peuple dans la réjouissance & sonnait la trompette. Alors elle déchira ses vêtements, & elle s'écria: Trahison. 15. Alors Joïada fit ce commandement aux centeniers qui commandoient les troupes & leur dit: Emmenez-la hors du temple, & si quelqu'un la suit, qu'il soit, tué par l'épée. Car le pontife avoit dit : Qu'on ne la tue pas dans le temple du Seigneur. 16. Les Officiers donc se saisirent de sa personne, & ils la menèrent par force dans le chemin par où passaient les chevaux auprès du palais & elle fut tuée en ce lieu-là. [...]18. Et tout le peuple estant entré dans le temple de Baal, ils renversèrent ses autels, brisèrent ses images en cent pièces & tuèrent Mathan prêtre de Baal, devant l'autel. Le Pontife mit des gardes dans la maison du Seigneur.

Le texte des *Chroniques* est semblable au détail près, sauf qu'il y est précisé que Yehoyada envoie, avant le putsch, les officiers des centaines parcourir tout Juda :

... ils rassemblèrent les lévites de toutes les cités judéennes et les chefs des familles israélites. Ils vinrent à Jérusalem et toute cette assemblée conclut un pacte avec le Roi dans le Temple de Dieu. « Voici le fils du Roi, leur dit Yehoyada. Qu'il règne come l'a déclaré Yahvé des fils de David ». (2 Chroniques 23. 1-17, trad. Ecole biblique de Jérusalem)

Le reste est semblable : dans les deux textes on lit en conclusion que Yehoyada présida à une alliance entre Yahvé, le peuple et le roi pour restaurer le culte du vrai Dieu. Plus succinct encore, Bossuet oublie Mathan :

Rien ne remuait en Judée contre Athalie : elle se croyait affermie par un règne de six ans. Mais Dieu lui nourrissait un vengeur dans l'asile sacré de son temple. Quand il eut atteint l'âge de sept ans, Joïada le fit connaître à quelques-uns des principaux chefs de l'armée royale, qu'il avait soigneusement ménagés ; et assisté des Lévites, il sacra le jeune roi dans le temple. Tout le peuple reconnut sans peine l'héritier de David, et de Josaphat. Athalie, accourue au bruit pour dissiper la conjuration, fut arrachée de l'enclos du temple, et reçut le traitement que ses crimes méritaient.

Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, I, vi

Le récit détaillé et articulé de la partie du *Livre d'Esther* choisie par Racine avait réclamé resserrement et élagage pour en tirer toute la force concentrée ; et ce détail faisait place à l'expression des sentiments, des émotions, des passions déjà explicités, en même temps que les discours des personnages principaux, au style direct, modelaient leur caractère. Enfin les scènes successives qui architecturaient le récit étaient si fortement identifiées que le problème pour Racine était de les articuler de manière

nerveuse, dynamique et sans digression. Tout à l'inverse, il allait lui falloir déployer les virtualités du récit de la proclamation de Joas et du succès du putsch du Grand Prêtre pour en tirer la matière de la tragédie d'*Athalie*. La différence se mesure pleinement dans le rôle de deux personnages semblables de l'une à l'autre tragédie et si différemment traités par l'une et l'autre source : Aman est fortement identifié dans le *Livre d'Esther*, ses origines et sa proche famille mentionnées, sa femme mise en scène, ses intrigues et ses menées détaillées, ses sentiments décrits, ses discours formulés, sa carrière et son rôle suivis de part en part ; alors que de Mathan on ne sait rien, sinon son rôle de prêtre de Baal et son assassinat dans ce rôle.

La nécessité de nouer la crise à partir du répertoire de personnages principaux qu'offrait la source sacrée amenait à promouvoir le rôle d'Athalie et de Mathan, confrontés à Joad naturellement flanqué de Josabet, au titre de son épouse, de demi-sœur d'Ochosias, de préservatrice de la vie de Joas et de détentrice du secret de son identité — vrai pivot, quoique discret, de la donne narrative. Entre ces quatre personnages, Abner constitue un intermédiaire utile et Joas un enjeu ambigu, méconnu et disputé. Cette simple distribution des acteurs du récit suffisait à organiser l'action autour de la reconnaissance et du couronnement consécutif de Joas, pour peu qu'on anticipât l'opposition d'Athalie et la trahison finale qui devait lui coûter son trône et la vie. Racine étoffa la distribution avec Zacharie, qu'il prélevait à l'avenir de Joas appelé à devenir impie et à sacrifier le fils de son bienfaiteur. Cet élan vers le futur suggérait de doter Joad, père de Zacharie, du don de prophétie ; cependant que parmi les nécessaires récits d'un passé dynastique et familial complexe et sanglant, il y avait un parti de *pathos* et d'effroi à tirer de la mort de Jézabel « *précipitée du haut d'une tour par ordre de Jéhu. Il ne lui servit de rien de s'être parée : Jéhu la fit fouler aux pieds des chevaux.* » (Bossuet). Si elle revient en songe plutôt qu'en récit seulement, c'est que la nécessité d'équilibrer et d'incarner l'affrontement des deux camps, des deux religions, des deux intérêts dynastiques suggérait de rendre Athalie présente sur scène et, pour conserver l'unité de lieu, de la faire venir contre toute logique dans le Temple même où règne un dieu et un parti ennemis. Qu'elle y ait été attirée pour y être défaite au moment du couronnement de Joas, comme le conte la Bible, invitait à anticiper cette visite par une autre sans contrevenir à l'esprit et à la lettre des Écritures : Racine qui avait réduit de deux à un le festin d'Esther sans attenter au respect du texte pouvait ici pousser de une à deux les apparitions d'Athalie au Temple. Il fallait pour cela qu'elle eût décidé de persécuter les Juifs adoreurs de Yavhé. Mathan pourvoit à l'en convaincre. Mais pour qu'elle eût une raison d'y venir, il fallait que l'y induisît un cauchemar prémonitoire lui représentant Joas un poignard en main, forme inférieure de prophétie pour qui n'est pas animé de l'esprit de Dieu, en association avec l'image obsédante du meurtre de Jézabel, jalon sur le chemin des massacres dont le sien propre sera l'étape suivante. Ainsi se formait le nœud de rivalité autour du trône, subsumé par celle des deux religions, incarné par la décision que prend Joad dès le premier acte de proclamer Joas : cette décision émane du texte biblique dont elle constitue l'enclenchement de la portion de récit retenue par Racine ; et elle appelle en creux la mobilisation du camp adverse, la résistance d'Athalie, utilement avertie par un songe faute de pouvoir l'être de façon claire, puisque la reconnaissance de Joas ne peut intervenir qu'au dernier acte. Le songe d'Athalie sert donc de tremplin à la lancée de l'action.

L'invention de Racine aura donc procédé d'un processus de déduction étoffé par un processus d'amplification, qu'on pourrait qualifier d'induction : il déduit de la donne les forces en présence, le nœud du conflit, et induit à partir des faits singuliers les

passions profondes, invariantes, éternelles, qu'ils suggèrent. Et le guingois auquel le condamne la méconnaissance par l'un des camps des intentions de l'autre et de son atout secret, il le conjure par deux procédés de « renseignement » : l'espionnage, auquel pourvoit le rôle d'Abner, et le songe annonciateur, qu'autorise le contexte biblique avec ses songes prophétiques ou simplement anticipateurs, assez ambigus pour fourvoyer, assez terrifiants pour mouvoir et émouvoir. Le reste est affaire de mise en action et en œuvre du réseau ainsi constitué.

Cette audace, elle était légitimée par une conception du travail de l'historien sur laquelle il avait pu être amené à méditer par les fonctions qui lui étaient dévolues à la cour ou simplement parce que ces idées et ces débats traversaient le champ des idées et des pratiques « littéraires » en son temps. Récemment, René Rapin, théoricien notamment de la tragédie, dont les travaux ne pouvaient donc laisser Racine indifférent, avait publié des *Réflexions sur l'éloquence, la politique, l'histoire et la philosophie, avec le jugement qu'on doit faire des auteurs qui se sont signalez dans ces quatre parties des belles-lettres* dont le premier tome contenait un chapitre sur la manière d'écrire l'histoire où on lisait ceci :

Ce n'est pas écrire l'Histoire que de conter les actions des hommes, fans parler de leurs motifs, c'est faire le Gazetier, qui se contente de dire les événements des choses, sans remonter à leur source. [...] Ce n'est donc que par ce curieux détail des motifs qui font agir les hommes, que l'Histoire devient elle-mesme curieuse, & qu'elle se soutient, principalement dans les affaires importantes. C'est s'arrester à la fuperficie des choses, de dire comment elles se sont passées, fans aller à leur principe. [...] Ce n'est que par là qu'un Historien se distingue, & se rend considerable, & rien ne plaist davantage dans une narration, que l'explication de ce qu'il y a de secret, & d'important dans les intentions & dans les desseins de ceux dont elle raconte les actions. Et comme l'Histoire n'a rien de plus agreable que cela, il n'y a point d'Historiens un peu celebres, qui n'ayent tâché à se signaler par cet endroit-là. Car rien ne touche davantage la curiosité des hommes, que quand on leur découvre ce qui est le plus caché dans le coeur humain, c'est à dire, les ressorts secrets qui le font agir dans les entreprises qui luy font ordinaires. Ce n'est qu'en remontant ainsi à la cause qu'on voit le genie de ceux dont on parle, qu'on reconnoist l'esprit dans lequel ils agissent, dequoy ils sont capables, & qu'on trouve la verité, en approfondissant les intentions qu'ils ont. (René Rapin, *Les Réflexions sur l'éloquence, la politique, l'histoire et la philosophie, avec le jugement qu'on doit faire des auteurs qui se sont signalez dans ces quatre parties des belles-lettres*. Tome I de : *Les Comparaisons des grands hommes de l'antiquité qui ont le plus excellé dans les belles-lettres*. A Paris : chez F. Muguet, 1684, p. 259-260).

Ces lignes font écho à une très ancienne conception de l'Histoire, d'inspiration humaniste, selon laquelle la vertu civilisatrice du récit historique repose sur l'évidente permanence des caractères humains et sur la récurrence des événements. Le bon historien doit donc dégager de la chronique des faits passés la part d'invariance qu'ils contiennent et qui instruiront son lecteur. Atteindre au vrai ne consistera donc pas à traquer archives et documents, encore moins à en chercher de nouveaux. Les faits sont connus, tout a déjà été dit. La tâche consistera seulement à les exposer de manière plus élégante et plus pénétrante que naguère, en supposant et en induisant les sentiments, les passions, les désirs qui sont les ressorts secrets des actes des grands personnages historiques. Lenglet-Dufresnoy, en 1713, demandera que l'historien « narre exactement les principales circonstances d'un fait, qu'il en développe les causes et les motifs, qu'il découvre les ressorts secrets dont on s'est servi pour faire réussir une intrigue ou pour venir à bout d'un dessein. » Traquer l'origine secrète d'un fait ou supposer les motifs psychologiques d'un acte suppose que l'historien fasse appel à son imagination pour

supposer les causes des événements qu'il décrit : Antoine Varillas, historiographe de Gaston d'Orléans puis de Louis XIV, nomme « histoire secrète » cette interrogation du passé à laquelle il convie effectivement l'imagination de l'historien qui, contant la vie des grands hommes, « veut être témoin de leur vie intérieure et assister aux plus particulières heures de leur loisir » (*Discours en forme de préface sur les Anecdotes de Florence ou Histoire secrète de la maison de Médicis*, 1685).

C'était légitimer l'invention sinon du roman historique, du moins de « l'histoire romanesque », illustrée par Saint-Réal, disciple de Varillas, dont la *Conjuration des Espagnols contre le République de Venise* (1674) et *Don Carlos* (1672) constituent les chefs-d'œuvre de l'histoire romanesque, mixte ambigu d'histoire et de fiction qui anticipe sur le roman historique. Théoricien de l'histoire dans son traité *De l'Usage de l'histoire* (1671), Saint-Réal plaide effectivement pour une narration agréable des faits éclairés par la peinture des hommes et l'intuition de leurs motifs secrets :

Le véritable usage de l'Histoire ne consiste pas à savoir beaucoup d'événements et d'actions, sans y faire aucune réflexion. Cette manière de les connaître, seulement par la mémoire, ne mérite pas même le nom de « savoir » ; car savoir c'est connaître les choses par leurs causes. Ainsi, savoir l'histoire, c'est connaître les hommes qui en fournissent la matière, c'est juger de ces hommes sagement ; étudier l'histoire, c'est étudier les motifs, les opinions et les passions des hommes pour en connaître tous les ressorts, les tours et les détours, enfin toutes les illusions qu'elles savent faire aux esprits et les surprises qu'elles font aux cœurs. (Saint-Réal, *De l'usage de l'Histoire*, 1671, « Introduction », dans *Œuvres*, t. II, Nyon, 1745, p. 314).

Avant même le conflit qui opposera Varillas aux tenants de l'histoire « critique », comme Pierre Bayle, exigeants sur les faits et proscrivant cette conception outrageusement interprétative et même romanesque, Rapin mettait en garde contre les dérives de cette conception de l'histoire remontant trop facilement des faits aux causes et remplissant les vides de la chronique par des suppositions vraisemblables, dont sortiront les « nouvelles historiques » à la manière de Saint-Réal ou Courtilz de Sandras :

...en combien d'erreurs sont tombez , & tombent encore tous les jours les Historiens injustes, infidelles, interessez, qui s'abandonnant a leurs conjectures , debitent au public leurs visions, pour expliquer le desseins de ceux dont ils parlent? [...] Ce n'est pas, après tout, qu'une action bien développée jusques aux motifs , & qu'un secret bien penetré ne donne une grande idée de l'habileté de l'Historien , ne fasse juger qu'il parle en homme bien informé , & ne soit d'une grande beauté dans une Histoire. Mais qu'un Auteur qui se mêle de deviner, soit toûjours en garde contre sa préoccupation ; qu'il n'écoute son affection , ny sa haine , pour éviter l'artifice, et ces couleurs , qu'on est fujet de donner aux choses , pour les tourner du costé dont il est prévenu ; qu'il ne suppose point de faussetez, pour justifier lès conjectures , & pour faire quadrer les choses au tour qu'il leur donne; qu'il ne diminuè, & qu'il n'exagere rien. [...] Mais quoy que les motifs dans les grands hommes doivent regulierement estre plus beaux & plus grands meme que les actions, car les motifs dépendent d'eux, & les évenemens n'en dépendent pas : on se trompe peu toutefois, de la maniere dont les Grands sont faits, de mêler dans leurs conseils , & dans leurs délibérations une partie de la vanité & de la foiblesse dont ils sont capables.

Certes, Racine ne prétend pas faire l'historien en mettant en scène Athalie ou Mathan dont la Bible ne dit presque rien et en supposant à partir du peu de faits qu'elle en rapporte leur conduite et ses ressorts. Mais les suppositions vraisemblables qu'il induit de l'agencement des faits ayant conduit à leur mort peuvent échapper au reproche de sacrilège dès lors que les historiens de son temps se faisaient un devoir de les pratiquer sur la réalité advenue qu'ils rapportaient en la travaillant de la sorte. Ce

génie inductif n'est donc pas à cette époque l'apanage de la fiction : elle autorisait les inventions de l'intrigue d'Athalie en les soustrayant à l'hypothèque de l'imposture.

On peut donc dire que la leçon de la Bible n'est pas trahie par le travail d'invention opéré par Racine pour *Athalie*, même si l'imagination inductive a suscité une trame enrichie sur laquelle vont être brodés caractères, passions et propos, dans la plus stricte vraisemblance par rapport aux quelques données fournies et à la logique du système suggéré. Les ornements, comme ceux des chœurs d'Esther, seront empruntés presque essentiellement à d'autres parties des Saintes Écritures. Et à leur interprétation : l'idée par exemple de faire reconnaître Joas dans le cadre de la Pentecôte juive, qui célèbre « la mémoire de la publication de la Loi sur le mont de Sinaï » (Préface) est une manière de suggérer l'arrière-plan du coup de force, *i.e.* la restauration du culte exclusif de Yavhé et la destruction du temple et du culte de Baal. La substitution de souverain ne vaut que comme substitution de cultes ou plutôt substitution de l'exclusive à la tolérance, dans l'esprit de la loi juive, les cultes païens admettant quant à eux la concurrence des croyances.

Cet effet de double lecture, symbolique, allégorique ou exégétique, selon le cadre dans lequel on se place, en même temps qu'historique, politique et passionnelle, procède alors d'une autre tradition historique, sacrée tandis que celle précédemment évoquée était profane, et fournie à Racine par l'exemple récent du *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet et son entreprise colossale d'interprétation globale de l'histoire humaine comme concrétisation du projet de la divine Providence : saisie qui ne peut s'opérer que de haut et en surplombant siècles et nations, comme l'autorisent prophétie et imprécation sur l'avenir de Joas et sa fonction comme chaînon ambigu, ni tout à fait bon ni tout à fait méchant, dans la concaténation des événements allant de la promulgation de la Loi à Moïse, célébrée par la Pentecôte, jusqu'à la Révélation, promise à un prophète de la descendance de David, qui sera Jésus, comme l'énonce la prophétie de Joad. Cette influence se manifeste par un vers que Racine a tiré des notes prises dans le *Discours sur l'histoire universelle* en vue de l'écriture de sa tragédie : « Dieu lui nourrissait un vengeur dans l'asile secret de son Temple », écrivait Bossuet, de manière adversative par rapport à la fausse quiétude qui habitait Athalie meurtrière :

Athalie qui le [Joas] crut tué avec tous les autres, vivait sans crainte. [...]. Rien ne remuait en Judée contre Athalie : elle se croyait affermie par un règne de six ans. Mais Dieu lui nourrissait un vengeur dans l'asile secret de son Temple.

En paraphrasant ce texte (« Comme si, dans le fond de ce vaste édifice, Dieu cachait un vengeur armé pour son supplice » (I, I, v. 55-56), Racine ne fait pas que rendre hommage à une pensée forte qui l'a inspiré. Il suggère qu'il en a dégagé le principe de la crise tragique qu'il met en scène : en troublant la fausse paix d'Athalie par un songe qui la conduit à se sentir menacée par une force inconnue cachée dans le temple, il motive l'affrontement nécessaire à une action tragique. Le soupçon de l'existence de ce « vengeur », que révèle Abner dès le lever du rideau, a été instillé en elle par le songe et la conduit à agir, enclenchant ainsi l'action tragique par la menace. L'intuition suggérée presque a contrario par le texte de son modèle et inspirateur aura suggéré à Racine le moyen de lancer le mouvement tragique.

Pour sa conclusion, il a scrupuleusement suivi les indications du dispositif militaire conçu par Joad après la proclamation de Joas, mais a infléchi en un retournement plus spectaculaire de la situation militaire l'effet de simple coup de force populaire qui rapportait la Bible : Athalie s'engouffre avec le peuple dans le temple, elle

voit le nouveau roi, s'écrie « Trahison ! trahison ! » et on la tire du temple pour l'assassiner. Racine a conservé le terme, mais dramatisé la situation en prêtant à Athalie des troupes encerclant le temple, à Joad une habileté de manœuvre qui la prend au piège par surprise et en imputant à l'impression faite par cette capture la fuite des troupes de la Reine légitime. C'est proprement une conspiration réussie — ou un coup d'État, si on estime que Joas est simplement rétabli dans ses droits. Racine a réutilisé à cette fin le principe de l'équivoque verbale jouant sur les passions : c'est le pieux mensonge de Joad sur le « trésor » que recèlerait le Temple et qui attire la convoitise de la reine. Il n'en a pas moins recueilli dans ses notes préparatoires (sous la rubrique : « Equivoque de Joad ») des arguments empruntés à saint Jean, saint Ambroise, Prudence, saint Augustin et Dieu lui-même, qui avait trompé Pharaon par la bouche de Moïse, pour se justifier sur cette solution plus profane que sacrée, plus tragique que biblique.

Enfin il a poussé à son terme logique l'idée suggérée par la Bible d'une lutte armée, dont les précautions prises par le Grand Prêtre suggéraient le péril, mais qui tourne court dès lors qu'Athalie se livre à lui par une sorte de curiosité qu'excitent chez elle les acclamations entendues du dehors et vers lesquelles elle se précipite étourdiement et sans défense. Racine avait trouvé chez Flavius Josèphe le scénario d'une course d'Athalie au temple accompagnée de ses troupes où les Lévites les empêchent de rentrer, tandis qu'elle tombe dans le piège d'y pénétrer sans appui :

Athalie, avant entendu ce tumulte et ces acclamations inattendus ; l'esprit tout bouleversé, bondit hors du palais royal avec sa propre garde. Parvenue au sanctuaire, elle y est admise par les patres ; quant aux hommes d'armes qui la suivaient, l'entrée leur fut interdite par les gens rangés en cercle qui en avaient reçu l'ordre du grand-prêtre. Quand Athalie aperçut l'enfant debout sur l'estrade la tête ceinte du bandeau royal, elle déchira ses vêtements et poussa de grands cris, ordonnant de tuer celui qui avait préparé ce guet-apens et cherché à lui arracher le pouvoir. Mais Joad, ayant appelé les centurions, leur donna l'ordre de traîner Athalie dans la vallée du Cédron et de l'y mettre à mort.

(Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques*, liv. IX, chap. VII, 3)

Cette version justifie mieux le plan de bataille établi par Joad, en ménageant l'effet spectaculaire du renversement de situation et du surgissement des lévites armés dans le Temple où Athalie est prise au piège par l'habileté de ses ennemis et par l'ardeur de ses passions concupiscentes et angoissées. Racine a grandement « intériorisé » tout cela, en concentrant l'action sur ses motifs passionnels contradictoires (fureur, dépit, convoitise, *hybris*) qu'il a induits de la conduite que lui prêtait le texte sacré.

Au total, il apparaît que si *Esther* a été fidèle à la lettre du texte biblique en l'aménageant par un processus de réduction, de condensation et d'édulcoration, sur fond de déduction dramatique et allégorique, *Athalie* a été fidèle à l'esprit de l'Écriture sainte en procédant à un travail surtout d'induction dans le tissage de l'action et des caractères, un travail inventif et suggestif, dominé par la logique interne du récit biblique et guidé par le principe de son adaptation motivée aux règles du théâtre tragique. Au total le rapport d'*Esther* à sa source biblique est de l'ordre de **l'équivalence concertée** : comme une illustration, une enluminure qui concentrerait sentiments et faits sur une scène synthétique prélevée dans le continuum narratif et intégrant des éléments de l'ensemble associés tant bien que mal à ceux de la scène retenue pour en faire un extrait représentatif et comme en abyme par rapport au texte développé. Le rapport d'Athalie avec le texte biblique serait au contraire plus substitutif, et pour ainsi dire concurrentiel : le travail de Racine semble avoir procédé du défi de traiter la même matière en l'enrichissant d'une contre-épreuve du récit circonstancié par le texte sacré

(les faits et sentiments de Mathan et Athalie) dans un genre qui impose sa structure (dramatique) en rivalité et en autonomie, gonflée de scènes et de traits tirés d'autres lieux de Bible pour en respecter l'esprit mais selon une économie du récit différence : du narratif au dramatique, de l'extériorité (militaire) à l'intériorité (passionnelle), de l'esprit de triomphe à un mélange doux-amer anticipant des lendemains grinçants. Ainsi le travail qui a présidé à l'élaboration des deux pièces illustre-t-il deux aspects complémentaires de l'*imitatio* humaniste : *Esther*, la dérivation déférente et soumise à partir d'une source antique érigée en modèle sacré, *Athalie* la rivalité avec un texte premier utilisé comme tremplin de l'imagination, à laquelle il offre impulsion et suggestion, dans un rapport d'émulation.